

LÂCHÉ MACHINE

Objectif: Faire découvrir à un pilote breveté une nouvelle machine. Lui donner l'aisance nécessaire afin de piloter la machine de façon optimale dans le cadre des conditions d'exploitation de l'aéroclub.

1- Cours théorique, amphi cabine et tour avion (45 min)

- Performances : le manuel de vol, connaissance et exploitation.
- Caractéristiques principales de l'avion :
- Vitesses caractéristiques et configuration recommandée en tour de piste,
- Procédures d'urgence

2- VOL N°1 (40 min)

- Découverte de l'avion par un vol en secteur
- Utilisation du pilote automatique (si applicable)
- Décrochages (lisse et volets sortis), éventuellement en virage en montée et en descente.
- Vol lent (2nd régime), et évolutions en vol lent (changements de trajectoire, virages alternés)
- Virages à 45° et 60°
- Retour avec un ou deux tours de piste 1000 ft

3- VOL N°2 (40 min)

- Utilisation du pilote automatique (si applicable)
- décollage et atterrissage normal
- décollage et atterrissage court,
- décollage et atterrissage piste en dur
- atterrissage volets 0°
- API

4- VOL N°3 (40 min)

- PTU
- PTE
- Panne décollage
- TdP 300 et 500 ft
- Conclusion par un vol en secteur avec exercice de panne

5- VOL N°4 (30 min, facultatif)

- Si les conditions MTO ne l'ont pas permis avant, décollage et atterrissage par vent traversier
- Consolidation des exercices non approfondis par manque de temps éventuel.



Les temps de cours théorique et des leçons en vol sont indicatifs et devront être adaptés aux circonstances (pilote, machine, autres paramètres)



AÉRO-CLUB DE L'ARDECHE - Aérodrome de Ruoms-Labeaume - 07 120 LABEAUME • SIRET 776 234 171 00010

Tél. / Fax : 04 75 39 62 57 - aeroclub.ardeche@wanadoo.fr

Association loi 1901 • Agrée Jeunesse et Sports D310756 • Fédération Française Aéronautique 22-007-11004